



## Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mars 2004

Le 19 mars 2004, l'assemblée générale de l'association **Mille pages aux enfants des dunes** s'est tenue à l'Espace Ricard de Lyon, sous la présidence de Catherine Labrosse-Panet, présidente de l'association. Les membres ont été convoqués par courrier simple.

Etaient présents :

Brigitte VALLÉE, vice-présidente

Catherine CHOLAT, secrétaire générale

Yves PONCET, trésorier

Serge PRAVE, secrétaire

Louissette LE FERS, déléguée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Michèle MORETTI, déléguée régionale Bourgogne

Agnès MARCHAL, déléguée régionale Paris-Ile-de-France

La présidente ouvre la séance à 19 h et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour :

- Désignation du président de séance et du secrétaire ;
- Rapport sur l'activité de l'association pour l'année écoulée ;
- Rapport sur la situation financière ;
- Perspectives pour l'année en cours ;
- Renouvellement des membres du conseil d'administration ;
- Questions diverses

## **Désignation du président de séance et du secrétaire**

Catherine LABROSSE-PANET est désignée comme présidente de séance et Catherine CHOLAT de secrétaire chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion.

## **Rapport sur l'activité de l'association par la présidente**

La présidente annonce que trois tonnes de matériels et de fournitures scolaires ont été envoyées en Mauritanie. Ce matériel et ces fournitures ont été, comme d'habitude, réceptionnés à Atar par Brahim Ould Boul, le délégué régional pour la Mauritanie de Mille pages... La présidente souhaite remercier tout particulièrement Point Afrique pour son aide précieuse car, depuis plus de trois ans maintenant, cette coopérative permet l'expédition des cartons gratuitement.

La présidente remercie également l'engagement et l'action que réalisent tous les bénévoles à la cause de Mille Pages... Beaucoup ont entrepris un voyage et ont participé à la distribution en Mauritanie. Un hommage appuyé est adressé aux antennes de Paris-Ile-de-France, de la Bourgogne et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur pour leur travail remarquable de récolte des fournitures scolaires.

La présidente signale avoir rencontré le directeur de la Somasert ( ??? ) qui apportera à Mille Pages un apport logistique en louant et en mettant à sa disposition un local à Atar afin d'y stocker l'ensemble des envois.

Aucune autre question n'étant soulevée, il est procédé au vote du rapport moral.

Celui-ci est voté à l'unanimité.

## **Rapport sur la situation financière par le trésorier**

Le compte d'exploitation de la trésorerie de Mille Pages... est présenté à l'assemblée (voir en annexe).

En recettes, Il est noté une diminution des cotisations des adhérents faisant suite à des non-renouvellements d'adhésion. En dépenses, le plus gros poste est celui des locations de véhicules et de 4x4 nécessaires à la distribution.

Le compte d'exploitation est excédentaire de 2 490,09 €.

Aucune autre question n'étant soulevée, il est procédé au vote du rapport financier.

Celui-ci est voté à l'unanimité.

## **Perspectives pour l'année en cours par le président**

Brigitte VALLÉE, vice-présidente, annonce les prochaines actions et en particulier, l'envoi de kit qui comprendra un cartable, des fournitures et du matériel nécessaires aux élèves des primaires. Les cartables seront achetés en France, tout comme certains matériels, en particulier les outils de géométrie.

## **Renouvellement des membres du conseil d'administration**

La présidente présente les candidats :

Catherine LABROSSE-PANET, au poste de présidente  
Brigitte VALLÉE, au poste de vice-présidente  
Catherine CHOLAT, au poste de secrétaire générale  
Yves PONCET, au poste de trésorier  
Louisette LE FERS, au poste de déléguée régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de trésorière adjointe  
Serge PRAVE, au poste de secrétaire  
Michèle MORETTI, au poste de déléguée régionale Bourgogne  
Agnès MARCHAL, au poste de déléguée régionale Paris-Ile-de-France  
Brahim Ould Boul, au poste de délégué régional en Mauritanie.

Il est procédé à un vote à main levée. Tous les candidats sont reconduits et acceptés.

La présidente donne la parole aux membres présents. Parmi eux, un conteur mauritanien venu tout spécialement pour l'assemblée générale pour, d'une part, témoigner de la satisfaction de ses compatriotes de l'aide apportée aux enfants mauritaniens par Mille Pages. Dans un deuxième temps, pour animer la soirée.

A 21 h, plus personne ne demandant la parole, la présidente lève la séance et invite les participants à un verre de l'amitié.

La présidente de séance,  
Catherine LABROSSE-PANET

La secrétaire de séance,  
Catherine CHOLAT